

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PFIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 246/2025

AU GROUPE CHANIC.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/2025, conclu avec COBIL SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-sept, quarante-quatre centimes (USD 186 427,44) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille trois cent et quatre, nonante-neuf centimes (USD 1304,99), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 27/10/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général